

Formation des Fournisseurs de Cacao sur le Travail Forcé

Leçon 7 : Coordination et collaboration avec les parties prenantes



Le matériel de formation de base sur ce site a été créé avec un financement du Ministère du Travail des États-Unis dans le cadre de l'accord de coopération numéro IL-31474. Mars Wrigley a financé l'adaptation à l'usage de ses fournisseurs de cacao.

Ces documents ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques du Ministère du Travail des États-Unis ni de Mars Wrigley ou de ses filiales, et la mention de noms commerciaux, de produits commerciaux ou d'organisations n'implique pas l'approbation du gouvernement américain ni de Mars Wrigley ou de ses filiales.

Ni Verité Incorporated, ni le Ministère du Travail des États-Unis, ni Mars Wrigley ou ses sociétés affiliées ne peuvent être tenus responsables d'une utilisation ou d'une modification inappropriée ou incorrecte de ces documents ou des informations qu'ils contiennent.

Objectif



Aider les participants à cerner l'importance de la collaboration et la coordination dans la lutte contre le travail forcé

Les agents de liaison communautaires ne peuvent pas combattre le travail forcé tout seuls



Une approche globale et coordonnée pour lutter contre le travail forcé

Les fournisseurs de cacao ne peuvent pas lutter contre le travail forcé tout seuls et doivent forger des alliances avec un large éventail d'organisations ayant pour rôle d'éliminer le travail forcé.

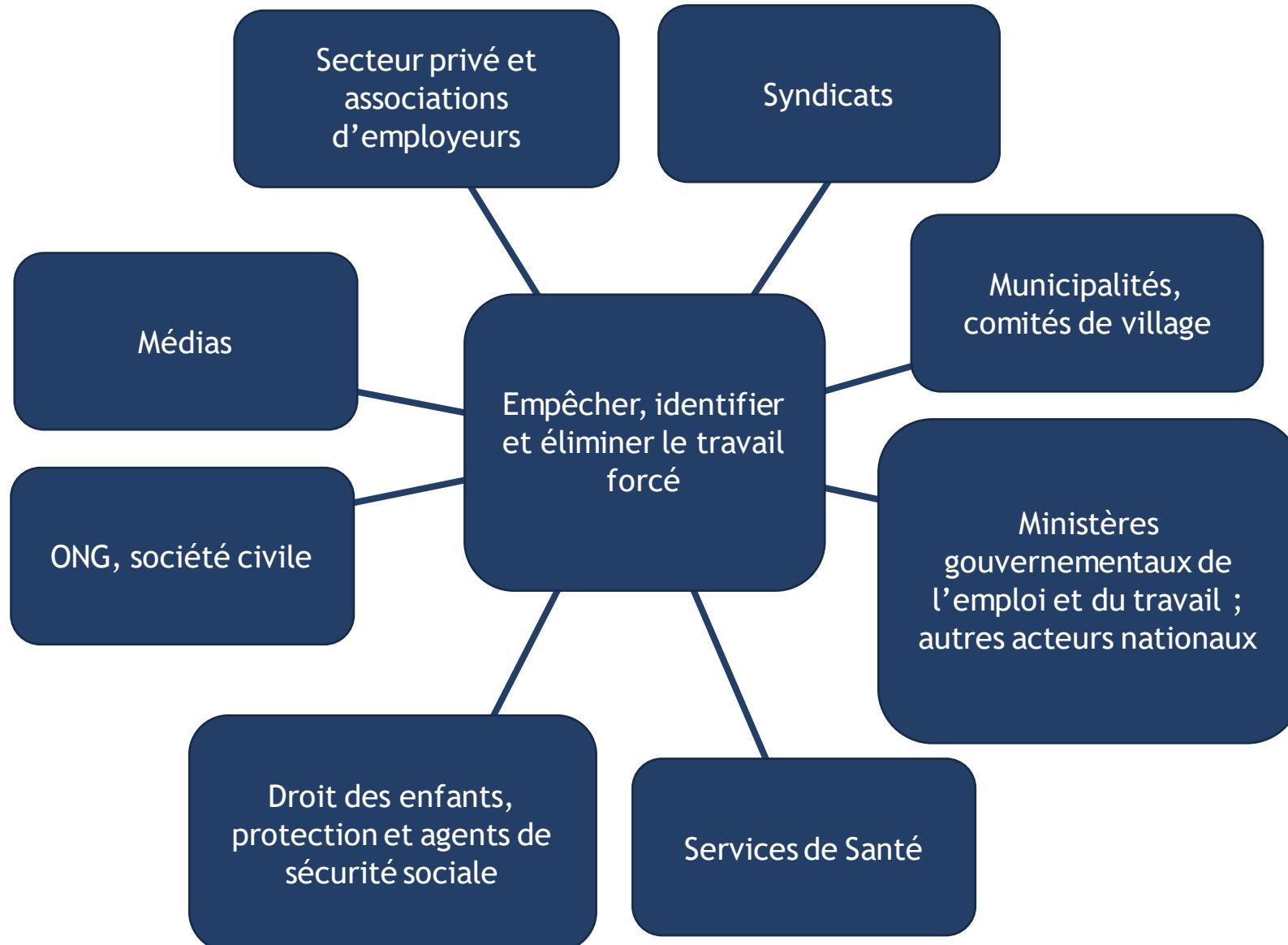


Pour y arriver les agences doivent partager les informations et coordonner leurs activités.

Par exemple, les conditions de travail dans la production du cacao recoupent, entre autres, avec les thèmes suivants:

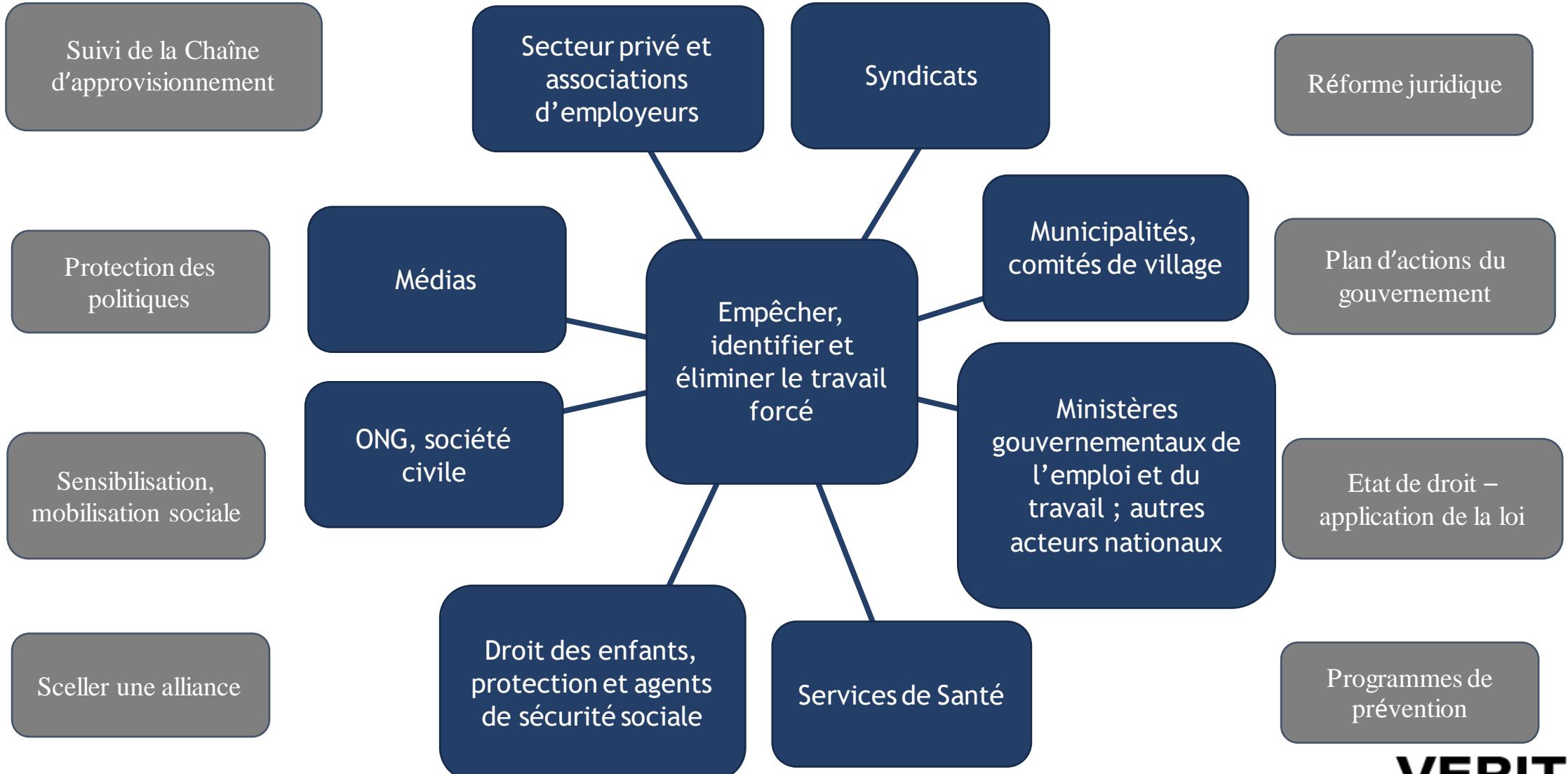
- ▶ sécurité sociale
- ▶ relations d'embauche
- ▶ politique macroéconomique
- ▶ santé et sécurité
- ▶ migration
- ▶ éducation

Les collaborateurs potentiels



Ces groupes peuvent avoir accès à l'information ou aux ressources que les agents de liaison communautaire peuvent exploiter.

Possibilités de collaboration



Exemple de collaboration: GTT FLIP Ghana

Groupe de Travail Technique (GTT) du Projet Indicateur du Travail Forcé (FLIP) au Ghana pour lutter contre le travail forcé

Comprend les représentants de:

- ▶ Ministères du gouvernement
- ▶ Associations d'employeurs et d'employés
- ▶ La société civile

Les activités comprennent:

- ▶ Les états de progrès des membres dans la lutte contre le travail forcé
- ▶ Le partage d'information au sein de la communauté d'experts

Les membres du GTT comprennent les représentants de

Ministère de l'emploi et des relations professionnelles du Ghana

Ministère du genre, de l'enfance et de la protection sociale

Syndicat général des travailleurs agricoles

Solidaridad Afrique de l'Ouest

L'Organisation Internationale du Travail

La Commission des mines

Ghana Free the Slaves

L'Initiative Internationale du Cacao

Institut de Recherche sur le Cacao du Ghana

Conseil Cacao du Ghana

Association des employeurs du Ghana

Unité de lutte contre la traite des êtres humains et unité de lutte contre la violence domestique et d'aide aux victimes du service de police du Ghana.

Exemple de collaboration : GTT FLIP Ghana

À ce jour, le GTT a apporté des contributions techniques à l'implantation du FLIP notamment en contribuant aux ressources pédagogiques du projet en ligne.



Ils ont également passé en revue les conclusions du secteur sur le travail forcé avant qu'elles ne soient officiellement soumises au Ministère Ghanéen des l'Emploi et des relations professionnelles.



Certains ont travaillé avec l'équipe du FLIP dans le cadre de la formation de leurs institutions sur les indicateurs du travail forcé.

Exemple de collaboration: ICI



L' Initiative Internationale du Cacao (ICI)

« ICI est un partenariat multipartite contribuant à l'avancée de l'élimination du travail des enfants et du travail forcé unissant les forces de l'industrie du cacao et du chocolat, de la société civile, des communautés agricoles, des gouvernements, des organisations et des donneurs internationaux. »*

Comprend des représentants de:

- ▶ D'entreprises du cacao et du chocolat
- ▶ Des organisations et communautés de producteurs de cacao
- ▶ Des organisations de la société civile
- ▶ Des gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Ghana

La stratégie ICI 2021-2026 ** comprend explicitement la promotion de la collaboration pour accroître l'harmonisation et la responsabilité parmi les parties prenantes.

*<https://cocoainitiative.org/about-ici/about-us/>

**<https://cocoainitiative.org/knowledge-centre-post/ici-strategy-2021-2026/>

Exemple de collaboration: ICI



Les activités ICI comprennent:*

- ▶ Niveau communautaire:
 - ▶ Sensibilisation
 - ▶ Développement de plans d'actions communautaires
 - ▶ Travail dans le domaine de l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement en milieu rural
- ▶ Niveau de chaîne d'approvisionnement:
 - ▶ Implantation de CLMRS
 - ▶ Formation des acteurs de la chaîne d'approvisionnement
 - ▶ Engagement avec les systèmes de certification
- ▶ Niveaux national et international:
 - ▶ Formation et assistance technique auprès du gouvernements et du secteur privé
 - ▶ Collecte de données; élaboration et diffusion du directives sur les bonnes pratiques
 - ▶ Sensibilisation et éducation du public

*<https://cocoainitiative.org/our-work/our-work/community-level/>



Quels sont les exemples de moyens par lesquels les inspecteurs communautaires collaborent avec les parties prenantes sur le terrain ?

Que peut-il être fait pour améliorer la collaboration ?